

<b>Zeitschrift:</b>	Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance de Sociétés Féminines Suisses
<b>Band:</b>	68 (1980)
<b>Heft:</b>	[5]
<b>Artikel:</b>	Neuchâtel
<b>Autor:</b>	Humbert-Droz, J.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-276005">https://doi.org/10.5169/seals-276005</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# D'un canton

## Valais

### Femmes, Rencontres et Travail

Ce 14 avril, est née à Sion, portées par ses marraines du comité provisoire, l'association « Femmes, Rencontres et Travail ».

Quarante-six femmes, représentantes du monde politique : députées, conseillères, juges ; présidences des associations féminines, membres des services sociaux et celles que l'initiative intéressait à titre personnel avaient répondu aux lettres circulaires et aux annonces de la presse.

Isabelle Dirren rappelle les étapes de la gestation : la soirée d'information ORPER et CORREF, animée par Blanche-Maire Gonin et Danièle Friedli qui suscita un vif intérêt, aussitôt suivie d'une séance de travail où se formèrent les groupes qui ont, durant une année, œuvré aux tâches préparatoires de l'assemblée constitutive.

Responsable de l'équipe Finances, Liliane Mayor apporte l'heureuse nouvelle d'un don de Fr. 1000.-. Janine Digout présente le questionnaire qui, largement diffusé, devra préciser le profil et les besoins des adhérentes.

Edmée Buclin procéde à la lecture du projet de statuts qui fut adopté sans grande modification, mais fit l'objet d'une discussion ouverte où chacune s'efforça d'apporter sa pierre à l'édification du futur centre.

Furent élues au comité par bulletin secret : Paulette Berguerand, Isabelle Dirren, Monique Gay, Liliane Mayor, Françoise Bruttin, Jeannette Veuthey, et présidente, par acclamation, Gabrielle Nanchen.

Avec l'aide des commissions : information, enquête, relations publiques, finances, l'association « Femmes, Rencontres et Travail » va entrer sans tarder dans la phase des réalisations pratiques.

F. B.

### De Robe et d'épée

Nos mères cultivaient les arts d'agrément. Notre génération a fait des études. Mais, trop souvent sans objectif précis, sans souci d'application. Le mariage et la maternité formaient notre horizon. Aujourd'hui, celles qui ont investi dans une formation entendent pratiquer leur profession.

Depuis peu, les portes des greffes de nos tribunaux se sont ouvertes aux juristes féminines : Ghislaine Fellay à Martigny, Ambre Veuillet à Sion, Christine Barras à Sierre et au tribunal cantonal, Chantal Balet.

A quand notre première juge ?

D'autres, brisant délibérément avec la paisible image de la femme au foyer se sont engagées sous les drapeaux. Les SCF valaisannes ont fondé, en avril, leur section cantonale que préside chef S. Marie-Rose Salamolard de Sion, assistée de Scf Paulette Levet à Fribourg, FHD Marie-Thérèse Perrolaz à Brig, SHD Marlyse Ritz à Naters et SCF Rose-Marie Vannay à Vionnaz.

Elles participeront aux manifestations organisées par l'armée, notamment aux journées des sous-officiers qui se dérouleront prochainement dans le centre du canton.

F. Bruttin



# à l'autre

## Genève

### La parole aux femmes

Cinq groupes étaient présentés à la maison des Jeunes le 26 mars à une table ronde organisée par le CREDIS (Centre de recherche de documentation et d'information sociales). Anne Lacroix nous a d'abord parlé des activités d'ORPER (Orientation personnelle). ORPER offre un lieu de rencontre et de parole pour les femmes qui ressentent le besoin de faire le point sur leurs projets et leur passé, plus particulièrement au moment de leur « deuxième maturité », lorsque s'enclenche vers la quarantaine un processus de crise. ORPER est là pour diffuser l'information sociale adéquate, explorer et évaluer l'orientation professionnelle et poser des alternatives. A la demande de 10 personnes au minimum, un groupe est constitué pour participer à 10 séances, de deux heures chacune.

Anne-Marie Blanchut nous a ensuite parlé du CORREF. Né en 1977, ce groupe a pour but d'aider par des conseils, des réflexions et des discussions les femmes désirant se réinsérer dans le monde du travail, après un certain temps d'absence. Les stages sont de 5 semaines à raison de 4 heures par jour ; aucune formation n'est nécessaire au départ.

Le CORREF vise à orienter les femmes tant sur le plan pratique que psychologique en vue de recréer un équilibre leur permettant de mieux affronter une réinsertion professionnelle.

Anni Stroumza, quant à elle, nous a exposé le problème des femmes dans les syndicats. L'hostilité des hommes à leur égard, leur difficulté d'intégration a suscité la création de groupes informels, parallèlement aux commissions féminines émanant le plus souvent des « directions » syndicales. L'action des groupes syndicaux féminins s'est déjà manifestée à plusieurs reprises, par la dénonciation des cas de licenciement en cas de grossesse, pour la suppression d'un barème de salaire féminin, etc.

Myriam Mayenfish a pris ensuite la parole pour expliquer les buts de l'Association des mères chefs de famille. Centré sur l'entraide, ce groupement organise de nombreuses activités dans tous les quartiers de Genève, il édite un bulletin mensuel, *La Mère veille*, et jouit depuis peu d'une permanence téléphonique au Centre social protestant genevois. L'AMCF collabore avec l'Hôtel maternel.

Babette Harder, enfin, clôturera les exposés en parlant des mouvements de femmes et de la condition féminine. Citant les différents acquis des dernières années sur le plan idéologique et scientifique, elle mettra en évidence l'actuelle coexistence de deux cultures, la culture patriarcale et la culture de femmes, et conclura sur l'émergence d'une nouvelle conception de la dignité des femmes, par un changement d'attitude des femmes et à l'égard des femmes.

*A l'occasion de cette réunion, un tract a été distribué à l'entrée, à l'adresse des assistants sociaux. Quoique son nom ait été cité, l'Association des mères chefs de famille nous fait savoir qu'elle n'est nullement engagée dans la rédaction de ce tract, n'ayant pas été consultée avant sa diffusion.*



# D'un canton

## Neuchâtel

### Les élections communales sont à la porte

Les 10 et 11 mai, tout le canton sera en effervescence pour élire, dans chaque commune, les autorités législatives (Conseil général).

L'ADF des Montagnes neuchâteloises, soucieuse de voir les femmes faire usage, très nombreuses, de leur droit d'électrices, a pris l'initiative de convoquer une TABLE RONDE à laquelle sont conviées toutes les candidates de la région dont les noms figurent sur les listes des différents partis. Une représentante de chaque groupement politique exposerá le programme de son parti, et plus spécialement sa conception de la condition de la femme, s'il en a une ! Ces exposés seront suivis d'un débat avec l'auditoire d'où partiront certainement un bon nombre de questions appeler une réponse de la part des candidates.

Par cette initiative, l'ADF veut aider les femmes à se faire une opinion politique et à faire un choix en entrant en contact avec les candidates, par le dialogue.

### Pour le droit à l'avortement

Une section pour le droit à l'avortement, récemment créée à Neuchâtel, a mis à son programme des actions pour faire abroger l'actuelle loi en vigueur, soutenir toutes les mesures qui rendent possible le choix de la maternité, diffuser les moyens de contraception, développer l'information sexuelle et faire prendre en charge les frais par les assurances.

J. Humbert-Droz

### Berne francophone

### Nouvelles diplômées

Le semestre 1979/1980 s'est clos à l'école ménagère rurale du Jura bernois par la remise des diplômes. Douze jeunes filles ont passé les examens et obtiennent leur certificat, souvent avec la mention « très bien ». Une intéressante exposition d'ouvrages montrait le sens créatif des élèves.

### « Je veux faire quelque chose »

Un cours destiné aux femmes est organisé à Bienné sous l'égide de l'Université populaire. Il s'intitule : « Je veux faire quelque chose » et il se déroulera en sept séances dès avril. Mme Hannalene Döme en assumera la responsabilité pédagogique.

Ce cours devrait permettre aux femmes de déceler et d'affermir leurs capacités professionnelles, voire politiques ou autres.

### Quinzaine culturelle

Les femmes de la Table ronde (Moutier) sont associées à nouveau à l'organisation de la Quinzaine culturelle d'octobre 1980. Elles projettent une journée d'animation, où il se traiterait question d'un sujet encore peu abordé : l'antiféminisme et la religion.